

Proposition de CCF en FRANÇAIS

Ecriture longue

Objet d'étude : *Informer, s'informer, communiquer : les circuits de l'information*

Source: <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/province-sud/bourail/intox-une-fausse-info-sur-une-enieme-attaque-de-requin-poe-380445.html>

Document 1. Infox : une fausse info sur une énième attaque de requin à Poé



©actualite.eco

Cette très mauvaise blague sur les réseaux sociaux n'a pas fait rire les autorités en charge de la sécurité sur Bourail. Une plainte a été déposée. L'Association Pour le Littoral de Poé dénonce un acte de malveillance.

Nadine Goapana · Publié le 18 juillet 2016 à 16h58, mis à jour le 18 juillet 2016 à 18h16

Une information a circulé sur les réseaux sociaux ce week-end selon laquelle il y aurait eu une attaque de requin, mortelle du côté de Poé. Sur les réseaux sociaux on pouvait donc lire cette "**fausse**" information :

Quand un requin attaque, l'homme ne peut pas faire grand-chose pour l'en empêcher. Un homme a payé les frais d'une attaque de requin ce dimanche au niveau du Shératon à Poé. D'après les témoins de la scène, il n'aurait pas eu le temps de réagir pour éviter l'assaut de la bête.

Un jeune touriste de 19 ans a été attaqué par un requin de 1.50 mètre environ alors qu'il plongeait ce dimanche à Poé. Aussi vif que l'éclair, le squala avait attaqué le jeune homme en le happant au niveau de la taille. Il n'avait pas eu le temps de réagir et de contre-attaquer.

Poé Baignade Interdite ! Interdiction ce dimanche de se baigner ; une chasse au requin est ouverte. D'après la Mairie de Bourail : « La population en a marre des attaques ! (...) C'est pourquoi nous lançons une prime de 90.000cfp pour tout requin tué à Poé ! » Brigitte Jaloux ; porte-parole de la mairie de Bourail.



©actualite.eco

Démenti catégorique et formel

La commune et les pompiers de Bourail démentent formellement. D'ailleurs, ils ont déposé une plainte pour diffamation et information calomnieuse. L'Association Pour le Littoral de Poé dénonce de son côté un acte de malveillance.

Document 2. Repérer des « fake news »

Affiche de prévention de la Fédération Internationale des Associations et Institutions des Bibliothèques.

COMMENT RÉPÉRER DES « FAKE NEWS »

- IDENTIFIER LA SOURCE**
Explorer le site, son but, sa page « Contacts ».
- ALLER AU-DELÀ DU TITRE**
Les titres peuvent être racoleurs, pour obtenir des clics. Lire l'article entier.
- IDENTIFIER L'AUTEUR**
Faire une recherche rapide sur l'auteur. Est-il fiable? Existe-t-il vraiment?
- D'AUTRES SOURCES?**
Consulter les liens, pour vérifier l'information.
- VÉRIFIER LA DATE**
Partager un vieil article ne signifie pas qu'il est d'actualité.
- EST-CE DE L'HUMOUR?**
Si c'est trop extravagant, est-ce une satire? Vérifier la vocation du site.
- ÉVALUER NOS PRÉJUGÉS**
Nos propres opinions peuvent affecter notre jugement.
- QUE DISENT LES EXPERTS?**
Demander à un bibliothécaire ou consulter un site de vérification rapide.

Traduit par Claire Bongrand et Jonathan Paul, BRIF

IFLA
International Federation of Library Associations and Institutions

